

Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

--

La politique de la concurrence (4/4)

--

Fichier d'activités

Etape 1

Exercice 1. Complétez à partir de la vidéo (Source :

https://www.francetvinfo.fr/economie/entreprises/alstom/alstom-siemens-l-europe-contre-la-fusion_3134089.html)

Alstom-Siemens : l'Europe contre la fusion ?

(Diffusé le : 07/01/2019 – Journal télévisé de France 2)

Le fabricant de français Alstom et l'Allemand Siemens sont dans le viseur de la Elle pourrait au rapprochement des deux géants européens. En fusionnant, les deux entreprises seraient en situation de, contraire aux règles de la Selon la Commission, elles pourraient de leur position et les prix pourraient Une situation pour la Commission européenne qui s'intéresse surtout aux effets sur les, et non pas aux effets sur la ou encore sur l'..... Les géants des rails européens doivent pourtant faire face à la concurrence, qui pèse fois plus et qui propose des prix plus de à Pour rester, les constructeurs européens doivent donc souvent La Commission européenne a finalement annulé la fusion le 6 février 2019.

Exercice 2. Complétez à partir de la vidéo (Source : <https://www.dailymotion.com/video/x2cugao>)

Amende record pour treize entreprises

(Diffusé le : 18/12/2014 – Journal télévisé de France 2)

L'Autorité française de la a mis à l'amende treize entreprises. Elles devront payer millions d'euros pour s'être secrètement mises d'accord sur les de nombreux produits d'entretien, d'hygiène, et de beauté. Des shampoings, des déodorants ou des produits ménagers plus, c'est la conséquence directe d'une entre leurs fabricants. Pendant plusieurs années, de grandes marques telles que Colgate, Palmolive ou L'Oréal se seraient mises d'accord pour imposer leurs prix aux En 2006 par exemple, les tarifs ont fortement augmenté, de ... à Des hausses négociées lors de réunions secrètes. L'autorité de la concurrence a donc condamné à millions d'euros d'amende, huit fabricants de produits d'entretien. Pour les fabricants de produits d'hygiène, l'amende monte à millions d'euros. Ces produits sont considérés par les Il s'agissait de marques tellement connues, fabriquées par des tellement puissantes, que les grands distributeurs ne pouvaient pas ces produits de leur catalogue selon le président de l'Autorité de la concurrence. Les entreprises L'Oréal et Unilever viennent d'annoncer qu'elles allaient faire de cette décision.

Exercice 3. Complétez à partir de la vidéo (Source : https://www.francetvinfo.fr/internet/google/google-une-amende-record_2258083.html)

Google : une amende record (diffusé le : 27/06/2017 – Journal télévisé de France 2)

La commissaire européenne a infligé une amende de à Google pour Aujourd'hui, plus de des recherches sur internet se font via le moteur de recherche américain ce qui lui donne une position de quasi-..... Et selon Bruxelles, il profite de cette suprématie pour aux internautes son propre au détriment des concurrents. Ces sont relégués en troisième ou quatrième page de recherche, donc sans aucune de clics. Des sites soulagés par cette décision. Tous les comparateurs de prix seront présentés de manière Google répond qu'il va analyser les conclusions de la commission. Il envisage de faire, mais devra d'abord s'acquitter de l'.....

Etape 2 : Tâche finale

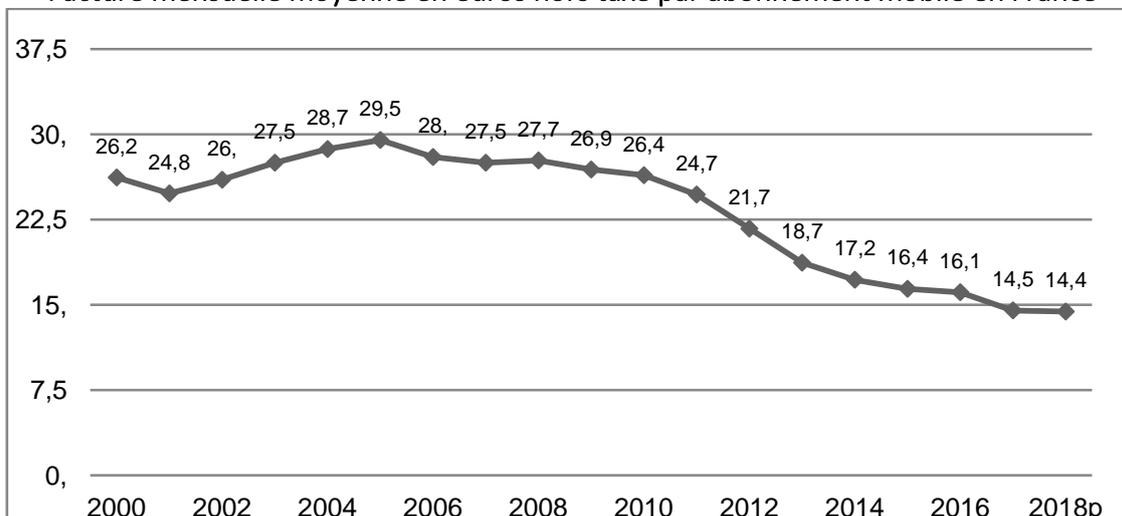
S'entraîner à l'évaluation commune – première partie

Consigne :

Première partie (Mobilisation de connaissances et traitement de l'information), il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

Mobilisation de connaissances et traitement de l'information

Facture mensuelle moyenne en euros hors taxe par abonnement mobile en France



Note : En 2011, une quatrième licence de téléphonie mobile a été attribuée à l'entreprise Free. Les chiffres de l'année 2018 correspondent à des prévisions (p).

Source : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes, Bilan annuel, 2018.

Questions :

1. Vous illustrerez par un exemple comment les ententes sont une source de pouvoir de marché.
2. A l'aide des données du document, mesurez l'impact de l'arrivée d'un quatrième opérateur sur la facture mensuelle des abonnements mobiles.
3. À l'aide du document, vous montrerez les avantages d'une politique de la concurrence pour le consommateur.

S'entraîner à l'évaluation commune – deuxième partie

Consigne :

Seconde partie (raisonnement appuyé sur un dossier documentaire). Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez comment la politique de la concurrence augmente le surplus du consommateur.

Document 1 :

Les agriculteurs, confrontés à l'aléa climatique, à la périssabilité de leur production [...] sont en outre pris en étau¹ [...] par des industriels très concentrés dont la puissance les transforme en « *price takers*² ». Il en résulte une « forte asymétrie des pouvoirs de marché [...] et une importante volatilité des prix³ » favorisant des risques de « *hold up* ». Une partie importante de la population agricole ne parvient à subsister que grâce aux aides étatiques et européennes, et non par le seul fruit de son travail. Or, ces résultats socialement désastreux se produisent sur des marchés où, selon l'Autorité française de la concurrence, la concurrence ne joue pas vraiment en raison précisément de la concentration extrême des industries périphériques à l'activité agricole. Les consommateurs eux-mêmes ne profiteraient pas des prix bas arrachés aux agriculteurs par les acheteurs. Selon l'Autorité, les gains de productivité du secteur agricole, trois fois supérieurs à ceux de l'industrie entre 1978 et 2005 et la baisse des prix des produits agricoles de 50 % pendant cette même période s'est traduite par une baisse des prix à la consommation inférieure à 10 %. Les transformateurs et la grande distribution auraient « absorbé une partie des gains de productivité opérés par les exploitants ».

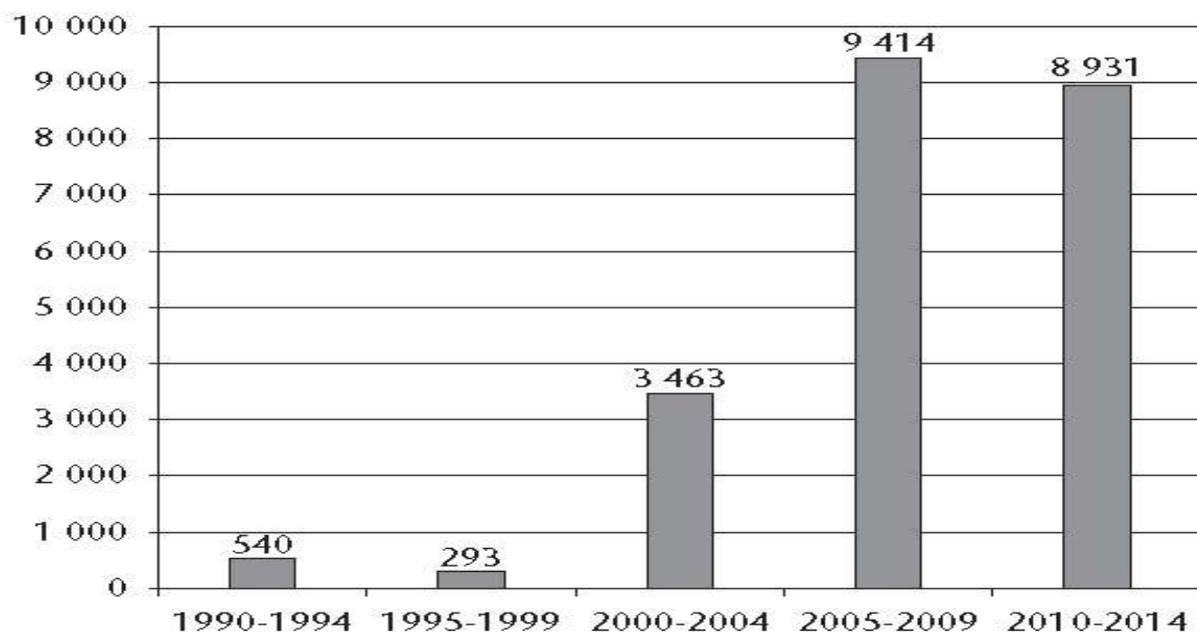
Source : Fabrice RIEM, « L'aliment, entre droit du marché et pratiques dans les filières agricoles », *Droit et société*, janvier 2019.

1 : pris en étau : les agriculteurs n'ont que peu de marges de manœuvre face notamment aux distributeurs (grandes surfaces...) qui leur achètent leur production.

2 : *price takers* : preneurs de prix.

3 : volatilité des prix : fortes variations des prix.

Document 2 : Montant total des sanctions infligées par la Commission européenne à l'encontre des cartels (1990-2015) (en millions d'euros)



Source : Emmanuel COMBE, *La politique de la concurrence*, 2016.